

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1829

présenté par

M. Freschi, Mme Sylla, M. Ardouin, Mme Peyron, Mme Le Feur, Mme Bureau-Bonnard,
Mme Vidal, Mme Brulebois, M. Bois, Mme Daufès-Roux, M. Bouyx, M. Thiébaud,
Mme Mauborgne, M. Buchou, M. Perea, M. Vignal, M. Daniel et M. Barbier

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.